

## École

# Un nouveau système évite à 400 jeunes de décrocher

La formation obligatoire jusqu'à 18 ans est en vigueur depuis un an. La cheffe du DIP veut encore améliorer l'offre, en sollicitant les entreprises et les associations privées

## L'essentiel

- **Bilan** Le dispositif a permis de récupérer des «décrocheurs» et d'éviter des ruptures.
- **Bémols** Les acteurs du terrain relèvent un taux d'absentéisme élevé.
- **Ouverture** Le DIP va renforcer la collaboration avec les associations et les entreprises pour une offre qui sorte du cadre scolaire.

Aurélié Toninato  
@a\_toninato

La cheffe du Département de l'instruction publique (DIP), Anne Emery-Torracinta, prévient d'emblée: «On ne va pas résoudre un problème de société en un an seulement.» Le dispositif de formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18), qui a démarré à la rentrée, n'a en effet pas endigué le phénomène de la rupture de formation. «Néanmoins, le DIP a su relever un défi: proposer des offres de formation à des centaines de jeunes en difficulté.» La magistrate présentait mardi matin un premier point de situation de FO18.

Ce dispositif vise à lutter contre le décrochage scolaire, alors que chaque année 1300 élèves - dont des mineurs - interrompent leur formation. Depuis août, quelque 700 jeunes décrocheurs ou en passe de l'être ont été pris en charge par les dispositifs du DIP. «FO18 est un laboratoire, résume Anne Emery-Torracinta. Est-ce que ceux qui restent dans le système tiendront jusqu'au diplôme? Un vrai bilan ne sera possible qu'après plusieurs années.» Cela n'empêche pas de relever une première année de vie satisfaisante mais nécessitant des adaptations pour la rentrée.

## 90 élèves doivent remplir

FO18, inscrit dans la Constitution, est entré en vigueur en août. Ce dispositif, unique en Suisse, se répartit sur plusieurs axes. En amont, pour éviter le décrochage, le soutien aux élèves en difficulté au Cycle a notamment été renforcé, tout comme leur repérage. La magistrate note d'ailleurs que «le nombre de signalements a triplé, pour atteindre 346».

Ensuite, en aval, le DIP a créé de nouvelles formations réqualifiantes, sorte de passerelles entre le Cycle et le secondaire II, comprenant plusieurs offres: des classes préprofessionnelles pour préparer à l'apprentissage, un an de stages par rotation, et un module de formation individualisé (stages, appuis scolaires). Cela dans le but de trouver un métier et de faire correspondre les compétences des jeunes aux exigences des entreprises, toujours plus élevées. 48 postes ont été créés, 49 autres sont prévus pour la rentrée.

Ce dispositif a permis de récu-



**Anne Emery-Torracinta**  
«Le DIP a su relever un défi: proposer des offres de formation à des centaines de jeunes en difficulté.» LAURENT GUIRAUD

pérer 340 décrocheurs dont le DIP avait perdu la trace en 2018. Il a encore permis d'éviter que 550 mineurs n'interrompent leur formation. Au total, 890 jeunes étaient donc potentiellement concernés par FO18. Au final, 180 n'ont pas bénéficié du programme «car certains sont partis à l'étranger, d'autres étaient pris en charge par des dispositifs associatifs», précise la magistrate. Sur les quelque 700 restants, 400 jeunes ont été inclus dans FO18 à la rentrée. 300 autres se trouvaient déjà dans une offre du DIP préexistante, en apprentissage ou dans une autre filière de formation.

À ajouter encore que pour 90 élèves de FO18, le dispositif n'a pas permis de déboucher sur une for-

mation; ils remplissent pour une deuxième année. Julie\*, 16 ans, en fait partie. La tête sur les épaules, elle sait ce qu'elle veut faire plus tard. Mais sa formation ne démarre qu'à 18 ans. En attendant, elle a commencé un cursus généraliste, interrompu à cause de harcèlement scolaire. Elle a alors intégré le module de formation individualisée de FO18. Si, pour certains camarades, le projet a donné satisfaction, ce n'est pas son cas.

«Durant le premier semestre, on avait seulement trois heures de maths, trois de français et un appui pour faire son CV. J'ai eu l'impression qu'on refaisait le programme de primaire... Tout ça n'était pas valorisant. Si au moins on avait eu un peu d'anglais, utile dans la vie

professionnelle.» Elle a cessé de se rendre en cours en janvier, estimant «perdre son temps». «Personne ne m'a rien dit, mes parents n'ont même pas été alertés! Je ne suis pas la seule dans ce cas.» Le DIP a reconnu mardi que la prise en charge dans ce module a parfois pu être «trop légère» et compte rectifier le tir. Pas en mettant «un gardien derrière chaque élève» mais en augmentant les heures de cours et en diversifiant leur contenu.

Le cas de Julie n'est pas une exception. L'Union du corps enseignant du secondaire genevois (Union) et l'Association genevoise des employés des écoles professionnelles (AGEEP) ont constaté de l'absentéisme dans les cours comme dans les stages.

«C'est le gros problème, souligne Thierry de Mallac, président de l'AGEEP. Si un jeune ne veut pas venir, on ne peut pas le forcer et on se retrouve un peu démunis.» Un autre enseignant résume: «Difficile de faire boire un âne qui n'a pas soif...» L'absentéisme n'a pas encore été monitoré, indique le DIP. Qui se dit conscient que les professionnels ont pu se retrouver face à des jeunes «peu motivés et absents». «D'où l'importance de faire évoluer le dispositif et de renforcer la collaboration avec les partenaires externes», soutient Sylvain Rudaz, directeur de l'enseignement du secondaire II. Selon lui, «c'est la variété de l'offre qui compte pour endiguer l'absentéisme.

Pour certains, le maintien dans un dispositif fait fuir, tout comme les programmes présentant des caractéristiques scolaires. Il faut assouplir la structure et sortir du cadre scolaire.»

## Solliciter l'expertise du privé

C'est pourquoi, dès la rentrée, le dispositif va être élargi. La collaboration avec des associations spécialisées dans la réinsertion professionnelle sera intensifiée avant que certaines ne soient intégrées à FO18 en 2020. «Le DIP ne peut pas tout faire. Certains élèves requièrent une prise en charge particulière que ces partenaires peuvent offrir», déclare la magistrate. Enfin, un projet pilote de stages en entreprises sera instauré dès l'automne (lire ci-contre).

À l'Union et l'AGEEP, on salue les efforts entrepris et les moyens alloués, tout en demandant quelques ajustements. Notamment sur le temps de réaction entre le signalement d'un élève en difficulté et sa prise en charge, «qui est trop long, parfois de l'ordre de plusieurs semaines», constate Jean-Pierre Martinet, de l'Union. Avant d'ajouter que le dispositif est «trop hermétique». «Quand un élève est intégré dans FO18, il ne peut pas retourner dans son école. Il faudrait un dispositif plus souple, qui tienne mieux compte des changements caractéristiques de l'adolescence.»

\* Prénom d'emprunt

## Projet pilote de stages de sensibilisation en entreprise

● C'est le deuxième volet de la mise en œuvre de FO18: ouvrir davantage le dispositif aux acteurs externes. Un projet pilote est en cours d'élaboration avec les entreprises. À la rentrée, une vingtaine de places de stages de sensibilisation seront ouvertes dans une quinzaine de grandes firmes - leurs identités n'ont pas été dévoilées. Le DIP, lui, mettra à disposition un encadrement, avec des éducateurs ou des enseignants. Il ambitionne de pouvoir placer 200 jeunes d'ici quelques années. La durée et le format des stages sont encore en discussion. Frank Sobczak, directeur Formation à la Fédération

des entreprises romandes (FER) Genève, se réjouit «qu'il y ait une réelle envie de la part du DIP de collaborer avec les associations et le monde professionnel afin d'offrir des alternatives au milieu scolaire». Le Département n'a toutefois pas fait état, mardi, d'éventuelles contreparties, ou tout du moins de mesures d'encouragement. Les entreprises vont-elles jouer le jeu? Frank Sobczak assure que celles-ci veulent s'engager pour ces jeunes. «Mais il est vrai que ce projet pilote n'est pas forcément facile à «vendre» auprès des entreprises. D'une part, parce que c'est une mission différente de la prise en charge

d'apprentis, c'est un effort particulier davantage lié à l'intégration qu'à la formation.» D'autre part, «accueillir ces jeunes ne s'inscrit pas dans le schéma classique de l'économie. Avec des apprentis, l'entreprise bénéficie d'un «retour sur investissement» puisque le jeune lui renvoie une certaine rentabilité.» Comment, alors, les encourager? Le directeur revendique d'abord une collaboration forte avec le DIP. «Il faut pouvoir compter sur l'appui de spécialistes et de référents.» Ensuite, le système doit être souple. «Si le stage est prévu pour trois mois mais qu'on constate un fort taux

d'absentéisme, il vaut mieux pour le jeune et l'entreprise offrir une expérience ailleurs.» Enfin, «les entreprises qui jouent le jeu de cette intégration doivent pouvoir le revendiquer et le valoriser.» Frank Sobczak tient encore à relever l'importance du cours d'information et d'orientation scolaires et professionnelles dispensé au Cycle. «Le DIP est en train de réadapter cet enseignement. C'est indispensable car il faut redonner une visibilité à la formation professionnelle, afin que les élèves et leurs parents comprennent les perspectives qu'offre cette voie.» A.T.

**Lire l'éditorial en une:**  
«L'École s'active pour les jeunes en rupture»